



[LIVRE]



ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE (LIVRE)
« LA PISCINE : DISPOSITIF DE MÉDIATION EN MOUVEMENT »
2024-2025

AGENCE LIVRE,
CINÉMA & AUDIOVISUEL
EN NOUVELLE-AQUITAINE

LA PISCINE : DISPOSITIF DE MÉDIATION EN MOUVEMENT

La Piscine est un dispositif de médiation culturelle mobile à destination des établissements sous compétence régionale. Sa structure physique a été imaginé par la designeuse Chloé Petitjean à la suite d'un travail collaboratif avec plus d'une centaine d'élèves de terminale STD2A (Sciences et Technologie du Design et des Arts appliqués) de trois établissements de Nouvelle-Aquitaine.

Ce dispositif, composé de plusieurs fonds thématiques de livres et de nombreuses ressources numériques dans un univers immersif, est accompagné de différents outils qui permettront aux futurs emprunteurs de concevoir des projets d'EAC, notamment avec des fiches pratiques et dossiers construits autour de thématiques.

L'ensemble des dossiers thématiques sont accessibles depuis le site d'ALCA : alca-nouvelle-aquitaine.fr/fr/livre/education-artistique-et-culturelle-developpement-de-la-lecture/la-piscine-un-dispositif-de-mediation-en-mouvement



TERRITOIRE D'INTERVENTION

Nouvelle-Aquitaine (académies de Bordeaux, Limoges, Poitiers).

Ce programme s'adresse à tous les lycéens et jeunes en formation de Nouvelle-Aquitaine, qu'ils soient en établissements professionnels, techniques ou généraux ou bien qu'ils relèvent des établissements agricoles.

Il s'adresse aussi aux CFA, CFAA, Erea et MFR.

- Ce programme offre aux enseignants un cadre leur permettant d'imaginer des actions d'éducation artistique et culturelle au livre en lien avec le projet de l'établissement.
- Il offre un fonctionnement simplifié et une facilitation des démarches administratives.
- Il favorise l'interdisciplinarité des équipes pédagogiques.

COMMENT PRÉPARER UN PROJET DE MÉDIATION AU LIVRE AVEC LA PISCINE ?

À chacune des étapes du projet, listées ci-dessous, le porteur de projet s'engage à informer ALCA de toutes les évolutions.

1. **Déterminer une équipe porteuse du projet et un référent** en son sein.
2. **Créer une base de projet de médiation** grâce aux différents dossiers thématiques et outils disponibles sur le site d'ALCA : alca-nouvelle-aquitaine.fr/fr/livre/education-artistique-et-culturelle-developpement-de-la-lecture/la-piscine-un-dispositif-de-mediation-en-mouvement

3. **Déposer votre candidature** (voir page 24 « Le protocole d'inscription pour les établissements scolaires »).

Lors de votre candidature, vous devrez choisir le type d'accompagnement souhaité ainsi que les fonds souhaités (au maximum de deux).

Une période préférentielle de prêt vous sera demandée dans le formulaire d'inscription. Veuillez noter que, bien que nous ferons de notre mieux pour accommoder vos préférences, si votre candidature est retenue la période de prêt finale peut différer afin de garantir un calendrier équilibré.

4. **Si votre dossier est retenu, l'équipe d'ALCA se rapprochera de vous** pour vous convier à une journée de construction de votre projet et d'information à l'usage des outils présents dans le dispositif.
5. **Une fois votre projet de médiation construit, ALCA se positionnera en facilitateur** administratif de votre projet et continuera de vous guider tout le long de sa réalisation.

FINANCEMENT DU PROJET

ALCA vous accompagne dans la construction du budget, sur sollicitation de votre part.

L'établissement s'engage à utiliser son pass Culture pour favoriser la venue d'intervenants dans la chaîne des métiers du livre et du cinéma dans l'établissement scolaire.

L'établissement s'engage à permettre et à financer la venue d'au moins une personne de l'équipe projet à la journée de prise en main proposée par ALCA.

UN PROGRAMME PARTENARIAL

ALCA construit un partenariat avec les Daac des académies ainsi qu'avec la Draaf qui consiste à :

- Relayer le programme auprès des établissements et des enseignants (parcours intégrés aux actions académiques de la Daac).
- Construire ensemble des temps d'information et d'échange utiles aux projets.
- Participer à la commission de sélection de juin pour examiner les différents projets et déterminer ceux qui seront accompagnés (5 projets par année scolaire).

Ce projet reçoit le soutien de la Région Nouvelle-Aquitaine et de la Draaf Nouvelle-Aquitaine.

LE PROTOCOLE D'INSCRIPTION POUR LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

1. **L'équipe enseignante remplit un formulaire d'inscription** avant le 28 juin 2024, accessible sur ADAGE. Accès par le portail Arena et nommé « ALCA - La Piscine » : portailrh.ac-bordeaux.fr
L'agence offre un appui aux enseignants intéressés pour la construction de leur dossier (voir les contacts de l'équipe Transmission EAC Livre page 5).
2. **Une commission** associant des représentants d'ALCA, de la Région Nouvelle-Aquitaine, de la Draaf, des Daac des académies de Bordeaux, Poitiers et Limoges **sélectionne les dossiers retenus** pour l'année scolaire 2024-2025.
3. **La décision de la commission de sélection est notifiée aux enseignants** porteurs de projet dans le courant de l'été.
4. **Une journée de prise en main du dispositif** et de constructions des projets est proposée aux enseignants participants.

PRIS EN CHARGE PAR ALCA	PRIS EN CHARGE PAR L'ÉTABLISSEMENT
<ul style="list-style-type: none"> • Prêt gracieux de la structure et des éléments constitutifs de La Piscine. • Livraison du dispositif dans l'établissement. • Création des offres pass Culture dédiées. • Gestion administrative de l'intervenant. • Transport et logistique de l'intervenant. • Prise en charge d'un article de mise en valeur sur l'un des médiums de communication d'ALCA. 	<ul style="list-style-type: none"> • La venue d'au moins une personne de l'équipe projet à la journée de prise en main proposée par ALCA (transport, restauration, hébergement, le cas échéant). • Rémunération des ateliers via le pass culture – part collective – de l'établissement en fonction du projet établi ou sur financement propre. • Repas de l'intervenant, restauration scolaire ou autre. • Hébergement de l'intervenant <i>(cette dépense, extrêmement rare, dépend des horaires des ateliers – un intervenant a en moyenne 1 h 45 de trajet, il convient donc d'en tenir compte).</i> • Frais de documentation. • Tout autre frais matériel : papeterie, crayon... • Autres frais spécifiques : le projet de l'équipe enseignante peut prévoir d'autres activités hors cadre ALCA ; dans ce cas, les frais afférents incombent à l'établissement.

CONTACTS

Pour l'ensemble des dispositifs EAC d'ALCA, l'équipe transmission se tient à votre disposition à l'adresse alca.eac.livre@alca-nouvelle-aquitaine.fr, l'interlocutrice concernée vous répondra directement.

• **Pour le dispositif La Piscine :**

- Solène Brun, 07 57 00 08 98, solene.brun@alca-nouvelle-aquitaine.fr



RÉGION
**Nouvelle-
Aquitaine**



**PRÉFET
DE LA RÉGION
NOUVELLE-AQUITAINE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**ALCA
NOUVELLE-AQUITAINE**

+33 (0)5 47 50 10 00

www.alca-nouvelle-aquitaine.fr



**AGENCE LIVRE
CINÉMA & AUDIOVISUEL
EN NOUVELLE-AQUITAINE**

• Site de Bordeaux :

MÉCA

5, parvis Corto-Maltese

CS 81 993

33088 Bordeaux Cedex

• Site de Limoges :

24, rue Donzelot

87000 Limoges

• Site de Poitiers :

62, rue Jean-Jaurès

86000 Poitiers

• Site d'Angoulême :

Maison alsacienne

2, rue de la Charente

16000 Angoulême